

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2016

---

PLF 2017 - (N° 4061)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° I-CF436

présenté par

Mme Pires Beaune, Mme Rabin et M. Fauré

-----

### ARTICLE 14

I. – A la fin de l’alinéa 43, supprimer les mots :

« et des régions ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 44, après les mots :

« au titre »,

substituer à la référence : « des 1.2 et 1.3 »,

la référence : « du 1.2 »

III. – Supprimer l’alinéa 46.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l’élargissement de l’assiette des variables d’ajustement à la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) des régions.

La DCRTP est distribuée aujourd’hui selon des critères péréquateurs.

Alors que la contribution du bloc communal au redressement des finances publiques doit être réduite en 2017 et que rien de tel n’est prévu pour les départements et les régions, il n’est pas justifié de prévoir une contribution supplémentaire des régions.